Corrigé – Brevet 2025 – histoire-géographie-EMC – Pays du groupe 1

Analyser et comprendre des documents en histoire, Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères géographiques, Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique

Corrigé détaillé rédigé par Ben, professeur particulier – benprofparticulier.fr

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents en histoire *(20 pts)*

1. Gaston écrit à sa mère depuis les **tranchées** du front : « Je t'envoie quelques lignes des tranchées où nous sommes depuis dimanche soir ». Sa lettre est datée du 6 septembre 1916, en pleine guerre de position, l'année des grandes batailles de Verdun et de la Somme.

Les tranchées sont des fossés profonds creusés dans le sol par les soldats à partir de la fin de l'année 1914, lorsque le front se stabilise de la mer du Nord à la frontière suisse. Protégées par des sacs de sable et des réseaux de barbelés, elles sont reliées entre elles par des boyaux et forment plusieurs lignes successives : la « première ligne », que Gaston doit rejoindre (« nous montons ce soir en première ligne »), fait face aux tranchées ennemies, dont elle n'est séparée que par le *no man's land*. Les soldats y vivent pendant plusieurs jours avant d'être relevés, comme le montre la phrase « nous avons encore deux jours à y rester ».

2. Les soldats au front subissent de très dures conditions de vie et une violence extrême :

- **la boue** : « De la boue jusqu'à la ceinture » ;
- **le froid** : « Il y a beaucoup de poilus qui se font évacuer pour pieds gelés » ;
- **les bombardements d'artillerie**, qui détruisent les abris : « bombardement continuel, toutes les tranchées s'effondrent et c'est intenable » ;
- **les attaques aériennes**, même à l'arrière du front : « ce sont les avions qui font des ravages terribles » ;
- **la mort et les blessures** : « Nous avons déjà des tués et des blessés ».

Quatre éléments suffisent. Ces conditions expliquent la peur et l'épuisement des soldats : Gaston trouve la situation « épouvantable » et écrit « Je donnerais cher pour être loin d'ici » ; Auxence va jusqu'à souhaiter avoir les pieds gelés pour être évacué.

> 💡 **Astuce.** La consigne demande les conditions d'existence **et** les violences : pense à relever des deux sortes (boue, froid d'un côté ; bombardements, avions, tués et blessés de l'autre) et à puiser dans les deux lettres, pas seulement dans celle de Gaston.

3. Dans le passage souligné, Auxence dénonce le **« bourrage de crâne »**, c'est-à-dire la propagande de la presse. Les journaux présentent la guerre de façon optimiste et mensongère, alors qu'au front la situation est bien différente : « en avant c'est loin de marcher comme les journaux vous annoncent ». Il accuse les journaux d'être « des bourreurs de crâne pour encourager le civil » et demande à ses parents : « n'y croyez rien ».

Pendant la guerre, la presse est soumise à la **censure** : l'État interdit de publier les informations qui pourraient démoraliser la population, comme l'ampleur des pertes ou l'échec des offensives, et diffuse une image héroïque et victorieuse du conflit. Le but est de maintenir le moral de l'arrière et son soutien à l'effort de guerre. Le soldat dénonce ainsi le fossé entre ce que vivent les combattants et ce que croient les civils : pour lui, c'est en réalité « la guerre d'usure en bonshommes, en tout », une guerre qui épuise les hommes et les ressources.

4. Ce document est une photographie en noir et blanc prise entre 1919 et 1924, après la guerre, dans le village de Chavigny, en Picardie, un village situé sur la ligne de front de 1914 à 1917. Elle est prise en plongée, depuis le haut d'un talus. Au centre, une famille (un homme, une femme et plusieurs enfants, dont une petite fille en

robe blanche au premier plan) pose devant l'entrée d'un **ancien abri militaire** creusé dans la terre. L'entrée est fermée par des planches et des morceaux de tôle ondulée récupérés ; du linge est suspendu à droite et des débris de bois s'entassent sur la gauche. Au-dessus de l'abri, de hautes herbes poussent sur la terre.

Cette famille rencontre de grandes difficultés à l'issue de la guerre. Comme l'indique la note, sa maison fait partie de celles qui ont été « gravement endommagées, voire rasées » par les combats : elle n'a donc plus de logement et n'a « d'autres choix que de se réfugier dans d'anciens abris militaires ». Elle vit dans des conditions très précaires : un abri sombre, humide, sans confort, fait de matériaux de récupération, pour une famille nombreuse. Plusieurs années après l'armistice du 11 novembre 1918, la reconstruction des régions dévastées du Nord et de l'Est de la France n'est pas terminée. La photographie appartient d'ailleurs au fonds Anne Morgan, du nom d'une Américaine qui a organisé l'aide aux civils de ces régions détruites.

> ⚠ **Piège.** La photographie date de l'après-guerre (1919-1924), et non de la guerre : ne dis pas que la famille se cache des bombardements. Elle vit dans cet abri parce que sa maison a été détruite pendant le conflit : c'est une conséquence durable de la guerre sur les civils.

5. La Première Guerre mondiale est une **guerre totale** : elle mobilise toutes les forces des pays en guerre (humaines, économiques, morales) et touche aussi bien les soldats que les civils.

D'abord, elle mobilise massivement les hommes : environ 8 millions de Français sont mobilisés, dont des soldats venus des colonies, et près de 10 millions de soldats meurent dans le conflit, dont environ 1,4 million de Français. Les soldats y subissent une violence de masse, due à des armes nouvelles ou perfectionnées (artillerie lourde, mitrailleuses, gaz, avions) : Auxence parle d'une « guerre d'usure en bonshommes » et Gaston évoque le « bombardement continuel » (document 1).

Ensuite, elle mobilise les économies et les esprits. Les usines produisent en masse des armes et des obus, et les femmes remplacent les hommes partis au front, dans les champs et dans les usines (les « munitionnettes »). L'État contrôle l'information par la censure et la propagande : c'est le « bourrage de crâne » dénoncé par Auxence (document 1).

Enfin, les civils sont eux aussi victimes de la guerre : le nord-est de la France est occupé, des villages entiers sont détruits et, après la guerre, des familles doivent survivre dans d'anciens abris militaires, comme à Chavigny (document 2). Certains civils sont même exterminés, comme les Arméniens, victimes d'un génocide organisé par l'Empire ottoman à partir de 1915.

Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères géographiques *(20 pts)*

1. Développement construit

Exemple choisi : l'espace productif aéronautique et spatial de Toulouse. Plan : I. Un espace industriel hérité ; II. Un espace transformé par l'innovation et la mondialisation ; III. Des effets sur le territoire et des défis.

> Un espace productif est un espace où l'on produit des richesses : des produits agricoles, des biens industriels ou des services. Depuis les années 1970, la France s'est désindustrialisée, mais certains espaces se sont adaptés en misant sur les hautes technologies. C'est le cas de Toulouse, capitale européenne de l'aéronautique et du spatial. Comment cet espace productif s'est-il transformé ?
>
> Toulouse est d'abord un espace industriel hérité. Dès la fin de la Première Guerre mondiale, l'industriel Pierre-Georges Latécoère y fabrique des avions et lance des lignes aériennes vers l'Afrique puis l'Amérique du Sud : c'est l'Aéropostale. Après 1945, l'industrie aéronautique s'y développe avec le soutien de l'État : le Concorde y effectue son premier vol en 1969, et Airbus, créé en 1970 par plusieurs pays européens, installe à Blagnac son siège et ses chaînes d'assemblage.

> Cet espace a ensuite profondément muté. L'industrie repose désormais sur la recherche et l'innovation : universités, écoles d'ingénieurs, centre spatial du CNES, laboratoires. En 2005, le pôle de compétitivité Aerospace Valley est créé pour faire travailler ensemble entreprises, chercheurs et collectivités. Autour d'Airbus se sont installés de nombreux sous-traitants et des entreprises de services, comme l'ingénierie ou l'informatique. Cet espace est aussi intégré à la mondialisation : des éléments d'avions arrivent d'Allemagne ou d'Espagne pour être assemblés, et les appareils sont vendus dans le monde entier.
>
> Ces mutations transforment le territoire. L'aire urbaine de Toulouse attire des ingénieurs et des cadres : sa population augmente vite, ce qui provoque un fort étalement urbain et des embouteillages, et la métropole développe le métro et le tramway. Mais la dépendance à l'aéronautique est un risque, comme l'a montré la crise du Covid-19 en 2020. Il faut aussi concevoir des avions moins polluants.
>
> Ainsi, Toulouse est passée d'une industrie pionnière à une industrie de haute technologie ouverte sur le monde, dynamique mais fragile face aux crises.

> 💡 **Astuce.** La consigne propose un schéma facultatif : si tu as le temps, dessine un petit schéma de l'aire urbaine de Toulouse avec une légende en trois parties (la ville-centre ; les zones d'activités aéronautiques de Blagnac et Colomiers en périphérie ; les flux venus d'Europe et partant vers le monde). Il n'est pas obligatoire : le texte rédigé passe avant.

2. Sur l'annexe (la France métropolitaine), il faut placer :

1. Quatre aires urbaines au choix, en repassant le point correspondant et en écrivant leur nom à côté, horizontalement. Les gros points de la carte sont les plus grandes aires urbaines ; par exemple :

- **Paris** : le carré noir, dans le nord du pays ;
- **Lille** : le gros point tout au nord, près de la frontière belge ;
- **Lyon** : le gros point au centre-est, au confluent du Rhône et de la Saône ;
- **Marseille** : le gros point sur la côte méditerranéenne, à l'est de l'embouchure du Rhône ;
- **Toulouse** : le gros point au sud-ouest, au nord des Pyrénées ;
- **Bordeaux** : le gros point au sud-ouest, près de la côte atlantique, sur la Garonne, juste en amont de l'estuaire de la Gironde ;
- **Nantes** : le gros point à l'ouest, près de l'embouchure de la Loire.

2. Deux pays frontaliers, en écrivant leur nom dans l'espace situé au-delà de la frontière : par exemple la **Belgique** (au nord), l'**Allemagne** (au nord-est, de l'autre côté du Rhin), la **Suisse** et l'**Italie** (à l'est, au niveau des Alpes), l'**Espagne** (au sud, au-delà des Pyrénées). Le Luxembourg, Monaco et Andorre sont aussi frontaliers, mais leur petite taille les rend difficiles à placer.

3. En bleu :

- **deux façades maritimes**, par un trait bleu épais le long du littoral et leur nom écrit en mer : la **façade de la Manche et de la mer du Nord** (au nord et au nord-ouest), la **façade atlantique** (à l'ouest) ou la **façade méditerranéenne** (au sud-est) ;
- **un port**, par un symbole bleu (une ancre ou un petit carré) et son nom : par exemple **Marseille-Fos**, premier port français, sur la Méditerranée, ou **Le Havre**, à l'embouchure de la Seine, premier port français pour les conteneurs.

> ⚠ **Piège.** La consigne impose la couleur bleue pour les façades et le port : un port ou une façade tracés d'une autre couleur peuvent coûter des points. Écris aussi les noms lisiblement et horizontalement, et ne confonds pas une façade maritime (tout un littoral) avec un port (un point précis).

Exercice 3 – Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique *(10 pts)*

1. Une personne bénéficie de la citoyenneté européenne à condition d'**être citoyenne d'un État membre de l'Union européenne**, c'est-à-dire d'en avoir la nationalité : « Je suis citoyen d'un Etat de l'Union européenne » donc « Je suis aussi citoyen européen ». La citoyenneté européenne, créée par le traité de Maastricht en 1992, s'ajoute à la citoyenneté nationale : elle ne la remplace pas. Un Français est donc à la fois citoyen français et citoyen européen.

2. Trois droits des citoyens européens cités par le document 1 :

- le droit de **voter dans un autre État membre** où l'on réside, aux élections municipales et aux élections européennes ;
- le droit de **circuler librement** dans les États membres ;
- le droit de **lancer des pétitions et des initiatives citoyennes**.

3. Les jeunes ayant participé à Erasmus+ soulignent plusieurs avantages ; deux suffisent :

- avoir « changé de quotidien et découvert de nouvelles méthodes de travail », comme les « cours inversés » en République tchèque ;
- « Progresser en langue étrangère » ;
- « prendre confiance en soi » ;
- rencontrer des jeunes d'autres pays, comme les « jeunes Tchèques » avec qui une lycéenne a partagé des activités, et avoir « l'envie de voyager et de repartir dès que possible ».

4. La valeur européenne au cœur du projet Erasmus+ est la **liberté**, et plus précisément la liberté de circuler. En effet, Erasmus+ permet à des élèves de partir étudier dans un autre pays de l'Union : un lycéen de Beauvais est allé suivre des cours en Italie pendant un mois, une lycéenne de Trappes a passé une semaine dans un lycée de Prague. Ces séjours sont possibles parce que les citoyens européens peuvent « circuler librement dans les Etats membres » (document 1).

D'autres réponses sont acceptables si elles sont justifiées : la **solidarité** (l'Union finance ces séjours et les établissements de plusieurs pays montent des projets communs, comme la pièce de théâtre avec des partenaires italiens et espagnols) ou l'**égalité** (le programme offre les mêmes chances de mobilité à des élèves de tous les milieux, y compris dans une ville « parfois pointée du doigt »).

5. *Discours rédigé (sans signature ni nom de personne ou d'établissement, pour respecter l'anonymat).*

> Chers camarades, chers professeurs,
>
> Je voudrais vous proposer un projet qui me tient à cœur : participer, l'année prochaine, au programme européen Erasmus+. Ce programme de l'Union européenne finance des séjours et des projets d'échange entre établissements scolaires des pays membres.
>
> Mon idée est simple : nouer un partenariat avec une classe d'un collège espagnol ou allemand. Pendant l'année, nous travaillerions ensemble, par visioconférence et par courrier, sur un thème commun, par exemple la protection de l'environnement dans nos deux pays. Puis nous passerions une semaine dans leur collège, avant de les accueillir à notre tour. Nous suivrions leurs cours, nous découvririons leurs méthodes de travail et leur vie quotidienne. Les élèves qui l'ont déjà fait disent avoir progressé en langue étrangère et pris confiance en eux.
>
> Mais ce projet est surtout une manière de découvrir concrètement la citoyenneté européenne. Chacun de nous, parce qu'il est citoyen français, est aussi citoyen de l'Union européenne depuis le traité de Maastricht de 1992. Cette citoyenneté nous donne des droits : circuler librement dans les vingt-sept États membres, voter aux élections européennes, lancer des pétitions. Partir en Erasmus+, c'est exercer ce droit de libre circulation. C'est aussi vivre les valeurs que partagent les Européens : la liberté, l'égalité, la solidarité.

> Enfin, en rencontrant d'autres jeunes, nous comprendrons que nous appartenons à une même communauté, qui respecte nos différences, comme le dit la devise de l'Union : « Unie dans la diversité ».
>
> Je vous invite donc à soutenir ce projet et à m'aider à le préparer avec nos professeurs. Construisons ensemble notre Europe, dès le collège ! Je vous remercie de votre attention.

> ⚠ **Piège.** La consigne attend deux choses : **présenter le projet** (ce que la classe fera, avec qui, comment) **et** montrer son **lien avec la citoyenneté européenne** (droits, valeurs, sentiment d'appartenance). Respecte la forme du discours (adresse au public, formule finale) et ne cite aucun nom, pas même ceux des lycéens du document 2.

Conseils pour le jour J

Tu as 2 heures pour 50 points : compte environ 45 minutes pour l'exercice 1, 45 minutes pour l'exercice 2 (dont 30 à 35 minutes pour le développement construit), 25 minutes pour l'EMC, et garde 5 minutes pour relire. L'annexe de la page 9 (la carte) doit être glissée dans ta copie : complète-la au crayon puis au feutre, sans y écrire ton nom, et n'oublie pas le bleu pour la question 3.

En histoire, chaque réponse doit mêler une citation exacte du document et une connaissance : « tranchées » appelle la guerre de position, « bourreurs de crâne » appelle la censure et la propagande. La question 5 est la plus rentable : organise-la en trois idées (les soldats, l'économie et les esprits, les civils) et utilise les deux documents.

Pour le développement construit, choisis un espace productif que tu connais vraiment bien (un technopôle, une zone industrialo-portuaire, un espace agricole ou touristique étudié en classe) : le mot-clé est « mutations », donc montre ce qui a changé entre hier et aujourd'hui, avec des dates, des acteurs et des lieux précis. En EMC, le discours final vaut beaucoup de points : cite au moins un droit du document 1 et une valeur européenne.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).